



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est
du 14 décembre 2011 à 18 h 30 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Est absente :

Madame Monique Major, conseillère – district 2

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Monsieur Louis Lemay, directeur général
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier
Madame Carole Michelin, trésorière

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

PRIÈRE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2011 À 18 H 30

CM-201112367 1.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2011 à 18 h 30 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

- 1** **Adoption de l'ordre du jour**
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2011 à 18 h 30
- 5** **Rapport des services**
- 5.1 Budget 2012
- 5.2 Programme triennal d'immobilisation 2012 – 2013 – 2014

Période de questions relatives à l'ordre du jour

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

5

BUDGET 2012

CM-201112368

5.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2012 au montant de 36 420 500 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2012 pour un montant de 36 420 500 \$ tel que déposé;

De décréter que ce budget ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2012 – 2013 – 2014

5.2

CM-201112369

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014.

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Dion
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 tel que déposé;

De décréter que ce programme triennal des dépenses en immobilisations ou son document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

Pendant la présentation du budget et du programme triennal d'immobilisation par la trésorière, madame Carole Michelin, directrice des services administratifs et directrice générale adjointe, cette dernière et monsieur Robert Coutu, maire, ont invité les citoyens à poser leurs questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2011 À 18 H 30

CM-201112370

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier